

États financiers non consolidés de

L'Hôpital d'Ottawa

31 mars 2016

L'Hôpital d'Ottawa

31 mars 2016

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Bilan non consolidé	3
État non consolidé des résultats.....	4
État non consolidé de l'évolution de l'actif net	5
État non consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés	7-20

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa et au Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de l'Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital »), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 mars 2016, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Les états financiers non consolidés ont été préparés par la direction conformément à la méthode comptable décrite à la note 2 des états financiers et en conformité aux exigences du Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

Responsabilité de la direction pour les états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément à la méthode comptable décrite à la note 2 des états financiers non consolidés, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Hôpital au 31 mars 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément à la méthode comptable décrite à la note 2 des états financiers non consolidés.

Méthode comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers non consolidés, qui décrit le référentiel appliqué. Les états financiers non consolidés ont été préparés pour permettre à l'Hôpital de se conformer aux exigences du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. En conséquence, il est possible que les états financiers non consolidés ne puissent se prêter à un usage autre.

Autre point

L'Hôpital a préparé des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2016 conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public et sur lesquels nous avons émis un rapport de l'auditeur indépendant distinct à l'intention du Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa en date du 1^{er} juin 2016.

Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Le 1^{er} juin 2016

L'Hôpital d'Ottawa

Bilan non consolidé

au 31 mars 2016

(en milliers de dollars)

	2016	2015
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	-	12 962
Placements à court terme	1 681	1 572
Débiteurs (note 3)	85 449	74 578
Stocks	14 860	15 806
Frais payés d'avance	10 692	9 961
	112 682	114 879
Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles (note 3)	14 158	10 201
Actifs détenus pour acquisitions d'immobilisation corporelles (note 4)	124 386	104 992
Immobilisations corporelles (note 5)	578 884	584 292
Fonds détenus en fiducie (note 6)	31 072	29 713
	861 182	844 077
Passif		
Passif à court terme		
Endettement bancaire (note 7)	38 992	-
Créditeurs et charges à payer	180 086	201 379
Apports reportés	9 818	12 487
	228 896	213 866
Avantages sociaux futurs (note 8)	52 967	50 428
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	419 848	420 628
Fonds détenus en fiducie (note 6)	31 072	29 713
	732 783	714 635
Engagements, éventualités et garanties (note 16)		
Actif net (insuffisance)		
Investi en immobilisations corporelles (note 11)	220 703	214 759
Non affecté (insuffisance)	(92 304)	(85 317)
	128 399	129 442
	861 182	844 077

Au nom du Conseil

 , président du Conseil

 , président-directeur général

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'Hôpital d'Ottawa

État non consolidé des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars)

	2016	2015
	\$	\$
Revenus		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	865 839	858 820
Soins aux patients	123 140	120 863
Sommes recouvrées et autres	66 055	69 457
Chambres à supplément	10 566	9 849
Services commercialisés	7 370	7 475
Placement	1 409	1 639
Amortissement des apports reportés afférents à l'équipement (note 9)	7 020	7 111
Programme Connexion Nord et Est de l'Ontario (note 17)	6 987	9 107
	1 088 386	1 084 321
Dépenses		
Traitements et salaires	536 195	531 952
Avantages sociaux	141 056	137 840
Fournitures et autres (note 14)	173 989	177 027
Fournitures médicales et chirurgicales	63 885	62 431
Rémunérations du personnel médical	69 650	70 711
Médicaments	66 519	66 248
Intérêts	410	517
Amortissement de l'équipement principal	29 438	28 227
Programme Connexion Nord et Est de l'Ontario (note 17)	6 987	9 107
	1 088 129	1 084 060
Excédent des revenus sur les dépenses avant les éléments mentionnés ci-dessous et le financement non récurrent	257	261
Revenus du stationnement	19 110	18 400
Dépenses du stationnement	(8 168)	(5 912)
Amortissement des apports reportés afférents aux bâtiments (note 9)	14 225	14 028
Amortissement des bâtiments et amélioration et entretien des terrains	(26 467)	(24 768)
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses après les éléments mentionnés ci-dessus et avant le financement non récurrent	(1 043)	2 009
Financement non récurrent (note 19)	-	23 106
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(1 043)	25 115

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'Hôpital d'Ottawa

État non consolidé de l'évolution de l'actif net de l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars)

	Investi en immobilisations corporelles \$ (note 11)	Non affecté \$	2016 \$	2015 \$
Solde au début	214 759	(85 317)	129 442	104 327
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	-	(1 043)	(1 043)	25 115
Variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles (note 11)	5 944	(5 944)	-	-
Solde à la fin	220 703	(92 304)	128 399	129 442

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'Hôpital d'Ottawa

État non consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars)

	2016	2015
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(1 043)	25 115
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	55 905	52 995
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	(21 245)	(21 139)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	77	(968)
Augmentation nette des avantages sociaux futurs (note 8)	2 539	4 211
	36 233	60 214
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 15)	(34 727)	(24 305)
	1 506	35 909
Activités de financement		
Apports reportés reçus afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	20 465	15 013
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	-	4 024
	20 465	19 037
Activités en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(50 574)	(47 563)
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) nette des subventions à recevoir	(3 957)	1 518
Augmentation nette des placements détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles	(19 394)	(16 549)
	(23 351)	(15 031)
Diminution nette de l'encaisse	(51 954)	(7 648)
Encaisse au début	12 962	20 610
Encaisse (endettement bancaire) à la fin	(38 992)	12 962

L'encaisse comprend un montant de 6 465 \$ (5 342 \$ en 2015), sujet à des restrictions pour le Fonds de défense HIROC.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

1. Description de l'organisme

L'Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital ») est un centre universitaire des sciences de la santé qui fournit principalement des services de soins de santé aux résidents du réseau local d'intégration de services de santé de Champlain. L'Hôpital est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, à ce titre, est exonéré d'impôts.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers non consolidés ont été dressés par la direction, conformément aux principales méthodes comptables décrites ci-dessous afin de se conformer aux exigences du Ministère de la Santé des Soins de longue durée de l'Ontario. L'Hôpital a aussi préparé des états financiers à vocation générale selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, qui consolident l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Base de présentation

Ces états financiers non consolidés reflètent les actifs, passifs et opérations de l'Hôpital.

Ces états financiers non consolidés n'incluent pas les actifs, passifs et opérations de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, deux entités contrôlées, ni ceux des entités suivantes dans lesquelles l'Hôpital détient un intérêt économique : la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa, l'Institut de recherche en santé d'Ottawa, l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario, ses entités auxiliaires, Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc., Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc., et les Services d'approvisionnement de santé Champlain. L'information financière condensée de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa est divulguée à la note 14.

Constatation des revenus

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

En vertu de la Loi sur l'assurance-santé et de son règlement, l'Hôpital reçoit son financement principalement de la province de l'Ontario, par l'entremise des mécanismes budgétaires établis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont constatées en revenus dans la période à laquelle elles s'appliquent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

L'Hôpital reçoit du financement au titre du fonctionnement dans le cadre de certains programmes du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Le montant final des revenus d'exploitation constatés ne peut être déterminé avant que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario examine les rapports financiers et statistiques pour l'exercice. Tout ajustement découlant de l'examen du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario est constaté dans la période où l'ajustement est effectué.

Les apports non affectés sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectation d'origine externe sont constatés comme revenus lorsque les conditions d'affectation sont remplies. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les revenus provenant de services aux patients, de chambres à supplément, de services commercialisés et d'autres services sont comptabilisés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacre de nombreuses heures de travail à l'Hôpital chaque année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers non consolidés.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen et évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisations nette est le prix de vente estimé moins l'estimation des coûts nécessaires à la vente.

Classement des instruments financiers

Tous les instruments financiers présentés au bilan de l'Hôpital sont classés de la manière suivante :

Encaisse	Juste valeur
Placements à court terme	Juste valeur
Débiteurs	Coût amorti
Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles	Coût amorti
Actifs détenus pour acquisition d'immobilisations corporelles	Juste valeur
Fonds détenus en fiducie	Juste valeur
Endettement bancaire	Juste valeur
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti

Placements à court terme

Les coûts de transaction liés à l'acquisition de placement sont enregistrés contre les revenus de placements. Les ventes et les acquisitions sont comptabilisées à la date de règlement.

La juste valeur est déterminée aux cours du marché. La juste valeur est basée sur les conditions du marché à un moment donné et n'est pas représentative de la juste valeur future. Le revenu de placement sur les placements affectés est capitalisé jusqu'à ce que les dépenses s'y rapportant soient encourues.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises, autres que le matériel léger, sont comptabilisées au coût. Les remplacements de matériel léger sont passés en charges au cours de l'exercice où le remplacement a lieu. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont initialement constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats, puis amorties sur leur durée de vie utile estimative.

Les immobilisations corporelles sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Hôpital d'offrir des services, sa valeur comptable est dévaluée et ramenée à sa valeur résiduelle.

Le terrain n'est pas amorti compte tenu de sa durée de vie indéfinie. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative au taux suivants :

Aménagement des terrains	5-25 ans
Bâtiments	10-50 ans
Matériel de service d'immeubles	5-25 ans
Matériel principal	5-20 ans

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Fonds détenus en fiducie

L'Hôpital détient des ressources et fait des décaissements pour le compte de divers groupes ou particuliers non apparentés. L'Hôpital n'a aucun pouvoir discrétionnaire sur ces transactions. Les ressources reçues dans le cadre des transactions visant les fonds détenus en fiducie sont constatées à titre de passif et non de revenus, et les distributions ultérieures de ces ressources sont portées en diminution du passif et non des dépenses.

Régimes d'avantages sociaux

L'Hôpital constate ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé. L'évaluation actuarielle la plus récente a eu lieu le 31 mars 2016. La prochaine évaluation actuarielle aura lieu le 31 mars 2019.

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, y compris les coûts des prestations au titre des services passés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les modifications de régime ont lieu. Les gains et pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs.

L'Hôpital est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont connus. Les principales estimations requises comprennent la vie utile estimée des immobilisations corporelles, les hypothèses actuarielles concernant les avantages sociaux futurs, le montant de certaines charges à payer et les provisions pour créances douteuses.

3. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

Débiteurs

	2016	2015
	\$	\$
Sommes à recevoir des patients	32 665	29 158
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	22 076	13 874
L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (note 14)	8 043	8 318
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 14)	5 490	4 102
Autres	20 839	22 277
Moins: provision pour créances douteuses	(3 664)	(3 151)
	85 449	74 578

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

3. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles (suite)

Débiteurs (suite)

L'analyse de l'âge des débiteurs de l'Hôpital au 31 mars 2016 s'établit comme suit :

	0-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	90 jours et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes débiteurs des patients	11 130	8 774	5 481	7 280	32 665
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	17 943	3 448	685	-	22 076
Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (note 14)	8 043	-	-	-	8 043
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 14)	5 490	-	-	-	5 490
Autres	12 440	3 975	480	3 944	20 839
Moins: provision pour créances douteuses	(390)	(328)	(220)	(2 726)	(3 664)
	54 656	15 869	6 426	8 498	85 449

L'analyse de l'âge des débiteurs de l'Hôpital au 31 mars 2015 s'établit comme suit :

	0-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	90 jours et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes débiteurs des patients	10 520	8 773	2 075	7 790	29 158
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	11 770	1 056	-	1 048	13 874
Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (note 14)	8 318	-	-	-	8 318
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 14)	4 102	-	-	-	4 102
Autres	17 869	2 842	303	1 263	22 277
Moins: provision pour créances douteuses	(544)	(221)	(172)	(2 214)	(3 151)
	52 035	12 450	2 206	7 887	74 578

La provision pour créances douteuses est liée aux débiteurs des patients et est basée sur l'expérience passée de comptes similaires.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

3. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles (suite)

Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

Les subventions à recevoir pour immobilisations corporelles se rapportent à des subventions affectées à des acquisitions ou des projets qui ont été approuvés par le bailleur de fonds et sont exigibles par l'Hôpital à la fin de l'exercice. Ces montants ont aussi été inclus dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

	2016	2015
	\$	\$
La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 14)	2 924	2 367
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 14)	7 834	7 834
cyberSanté Ontario (note 17)	3 400	-
	14 158	10 201

4. Actifs affectés pour acquisitions d'immobilisations corporelles

Les actifs affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles se composent d'un montant de 59 547 \$ (51 095 \$ en 2015) se rapportant au financement reçu et affecté dans le but d'acquisitions d'immobilisations corporelles et d'un montant dans les revenus de stationnement de 64 839 \$ (53 897 \$ en 2015) qui avait été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les fonds sont détenus par la banque de l'Hôpital, rapportent des intérêts au taux préférentiel diminué de 1,75 % (1,75 % en 2015) et sont classés à long terme puisqu'une diminution nette d'encaisse n'est pas prévue d'ici un an. Au 31 mars 2016, des actifs affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles d'un montant supplémentaire de 2 120 \$ (nul \$ en 2015) étaient payable à l'Hôpital.

5. Immobilisations corporelles

		2016	2015	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	897	-	897	897
Aménagement des terrains	5 336	5 336	-	-
Bâtiments	696 177	287 516	408 661	409 121
Matériel de service d'immeubles	164 239	99 811	64 428	56 574
Matériel principal	423 823	328 626	95 197	92 891
Immobilisations en cours	9 701	-	9 701	24 809
	1 300 173	721 289	578 884	584 292

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015, l'Hôpital a comptabilisé le don du transfert d'équipements de radiation provenant d'Action Cancer Ontario d'une valeur nette de 15 786 \$. Un montant équivalent a aussi été comptabilisé comme apport de capital (note 9). Il n'y a pas eu de transfert pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, l'Hôpital a disposé d'équipement d'un montant de 269 \$ (5 234 \$ en 2015) et de l'amortissement cumulé de 192 \$ (2 178 \$ en 2015) pour un montant de nul \$ (4 024 \$ en 2015), entraînant une perte de 77 \$ (un gain de 968 \$ en 2015)

Le coût et l'amortissement cumulé au 31 mars 2015 s'élevaient à 1 249 868 \$ et 665 576 \$ respectivement.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

6. Fonds détenus en fiducie

Les fonds détenus en fiducie sont détenus par la banque de l'Hôpital et représentent le solde global des fonds détenus en fiducie à l'intention de tierces parties.

7. Endettement bancaire

L'Hôpital dispose d'une marge de crédit de 24 000 \$ auprès de ses banquiers. Aucun montant n'a été prélevé au 31 mars 2016 (nul \$ au 31 mars 2015). Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel.

L'Hôpital avait également un découvert bancaire de 38 992 \$ (nul \$ en 2015) emprunté sur la valeur des apports affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

8. Avantages sociaux futurs

L'Hôpital offre un régime à prestations déterminées qui met à la disposition de certains de ses employés une assurance-maladie complémentaire et une assurance contre les frais dentaires et continue de leur offrir ces prestations après leur départ à la retraite. L'Hôpital a également un régime de retraite tel que décrit à la note 12. La dernière évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs a été effectuée au 31 mars 2016.

Au 31 mars, le passif associé au régime d'avantages sociaux de l'Hôpital s'établissait ainsi :

	2016	2015
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	56 735	57 559
Coût non amorti des services passés	(3 768)	(7 131)
Passif des avantages sociaux des employés	52 967	50 428

Le régime de l'Hôpital n'est pas capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées lors de l'estimation du calcul de l'obligation estimative de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2016	2015
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,76 %	3,31 %
Augmentation du coût des soins dentaires	3,50 %	3,50 %
Hausse du coût des soins prolongés	7,50 %	7,50 %
Durée moyenne estimative des années de service restantes des employés actifs	15 ans	15 ans

La variation des avantages sociaux futurs pour l'exercice clos le 31 mars 2016 est de 2 539 \$ (4 211 \$ en 2015). Ce montant comprend les éléments suivants:

	2016	2015
	\$	\$
Coût du service courant	3 155	3 967
Intérêt sur les obligations au titre des prestations constituées au cours de l'exercice	1 909	2 128
Amortissement des pertes actuarielles	475	173
Prestations versées par l'Hôpital au cours de l'exercice	(3 000)	(2 057)
	2 539	4 211

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la fraction non amortie et la fraction inutilisée des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles est comptabilisé comme revenus dans l'état non-consolidé des résultats.

Les variations survenues dans le solde reporté de l'exercice sont les suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	420 628	410 878
Plus les apports reçus au cours de l'exercice	20 465	15 013
Plus les apports hors caisse reçus au cours de l'exercice (note 5)	-	15 876
Moins l'amortissement du matériel	(7 020)	(7 111)
Moins l'amortissement des bâtiments	(14 225)	(14 028)
Solde à la fin	419 848	420 628

Le solde non amorti et inutilisé des apports afférents aux immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Apports en capital non amortis (note 11)	358 181	369 533
Apports en capital inutilisés (note 4)	61 667	51 095
Solde à la fin	419 848	420 628

10. Informations à fournir concernant le capital

L'Hôpital définit son capital comme étant les actifs nets non affectés et les actifs nets investis en immobilisations corporelles. L'Hôpital a actuellement une insuffisance cumulée de ses actifs non affectés résultant des opérations passées. Cette insuffisance diminuera au fur et à mesure de la rentabilisation des opérations. Une fois l'insuffisance des actifs nets non affectés éliminée, l'objectif de l'Hôpital en ce qui a trait aux actifs nets non affectés consistera à financer ses opérations futures. Les actifs nets investis en immobilisations corporelles ont pour but de financer l'acquisition antérieure des immobilisations requises à des fins opérationnelles.

L'Hôpital n'est pas assujéti à des exigences de capital imposées de l'extérieur et sa stratégie globale en matière de capital reste inchangée par rapport à l'exercice précédent.

11. Investissement en immobilisations corporelles

L'investissement en immobilisations corporelles est calculé ainsi :

	2016	2015
	\$	\$
Immobilisations corporelles	578 884	584 292
Montants financés par les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	(358 181)	(369 533)
Solde à la fin	220 703	214 759

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

11. Investissement en immobilisations corporelles (suite)

La variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles est déterminée ainsi :

	2016	2015
	\$	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	50 574	47 563
Montants couverts par les apports reportés	(9 893)	(10 954)
Produit sur cession d'immobilisations corporelles	-	(4 024)
Gains (pertes) sur cession d'immobilisations corporelles	(77)	968
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	21 245	21 139
Amortissement des immobilisations corporelles	(55 905)	(52 995)
	5 944	1 697

12. Régime de retraite

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le « régime »). Il s'agit d'un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les cotisations versées au régime durant l'exercice, par l'Hôpital au nom de ses employés, s'élevaient à 45 879 \$ (44 936 \$ en 2015) et figurent à l'état non consolidé des résultats.

La charge de retraite représente le montant qui, selon les meilleures estimations de l'administrateur du régime et de ses actuaires, sera suffisant pour fournir un niveau de certitude élevé que les prestations seront entièrement financées par l'actif de la caisse de retraite au moment de la retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif de capitalisation consiste à faire en sorte que le pourcentage des cotisations que l'employeur verse au régime demeure constant par rapport aux cotisations versées par les employés.

Les écarts entre les estimations de la capitalisation actuarielle et les résultats réels peuvent être importants et toute différence doit généralement être financée par les employeurs membres.

L'évaluation actuarielle triennale la plus récente du régime date du 31 décembre 2014 et indique que le régime est entièrement capitalisé.

13. Instruments financiers

Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait de la relative brièveté de la période à courir jusqu'à échéance de ces instruments.

Il est impossible de déterminer la juste valeur des subventions à recevoir pour immobilisations corporelles en raison de l'absence de modalités de remboursement fixes.

La juste valeur des garanties et lettres de crédit se fonde sur les frais actuellement exigés pour des ententes semblables ou encore sur le coût estimatif lié à leur résiliation ou au règlement des obligations liant l'Hôpital à ses contreparties à la date d'emprunt déclarée. Dans les situations où il n'existe aucun marché pour ces garanties et où celles-ci ont été émises sans aucun coût explicite, il est impossible d'en déterminer la juste valeur de manière suffisamment fiable. Sauf indication contraire, la direction estime que l'Hôpital n'encourt pas de risque important de taux d'intérêt ou de change découlant de ces instruments.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

13. Instruments financiers (suite)

Hiérarchie de la juste valeur

Ce qui suit fournit une analyse des instruments financiers qui sont subséquemment à la comptabilisation initiale à la juste valeur, regroupé dans les niveaux de 1 à 3 selon le degré auquel la juste valeur est observable :

- Niveau 1 - évaluation basée sur les prix cotés (non ajustés) en vigueur sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 - évaluation basée sur des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 - évaluation basée sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de juste valeur exige l'utilisation de données observables du marché lorsque ces données existent. Un instrument financier est classé au plus bas niveau de la hiérarchie pour lequel une donnée significative fut utilisée pour déterminer sa juste valeur.

L'encaisse, l'endettement bancaire, les placements à court terme, les actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles et les fonds détenus en fiducie sont des justes valeurs de Niveau 1.

Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'Hôpital encourt un risque de crédit relativement à ses débiteurs tel que divulgué à la note 3. La direction est d'avis que la provision pour créances douteuses sur les débiteurs liés aux patients est suffisante, et a mis en œuvre des procédures de recouvrement afin de mitiger le risque de crédit.

Il n'y a pas eu de changement important quant à son exposition au risque sur les politiques, processus et méthodes utilisés pour mesurer le risque de crédit par rapport à l'exercice précédent.

Risque de liquidité

L'objectif de l'Hôpital est d'avoir assez de liquidité afin de remplir ses objectifs financiers à leurs échéances. L'Hôpital surveille le solde de son encaisse et de ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2016, les principaux passifs sont l'endettement bancaire et les créditeurs et charges à payer.

14. Organismes apparentés

Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, entité exonérée d'impôt qui a été constituée en vertu des lois de l'Ontario. L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa fournit des services en cardiologie aux patients de l'Hôpital. Selon la Loi sur les hôpitaux publics, l'Hôpital a la responsabilité ultime pour les soins en santé des patients et, tous les patients de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa sont des patients à part entière de l'Hôpital.

La relation économique entre l'Hôpital et l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa est gérée par une entente de service selon laquelle l'Hôpital fournit le service de soutien clinique et administratif à sa juste valeur et met à la disposition de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa des locaux gratuitement.

L'intention de l'entente de service est de s'assurer que tout déficit encouru par l'une ou l'autre des parties est géré par la partie déficitaire. Au 31 mars 2016, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a une insuffisance accumulée non affecté de 5 300 \$ (6 275 \$ au 31 mars 2015). Au 31 mars 2016, l'Hôpital avait un compte à recevoir de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa de 8 043 \$ (8 318 \$ au 31 mars 2015) portant intérêt au taux préférentiel et sans modalité de remboursement.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

Institut de cardiologie de l'université d'Ottawa (suite)

L'actif, le passif et les résultats des activités de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa se présentent ainsi :

	2016	2015
	\$	\$
Bilan :		
Total de l'actif	72 172	75 859
Total du passif	69 758	73 504
Actif net	2 414	2 355
	72 172	75 859
	2016	2015
	\$	\$
Résultats des activités :		
Total des revenus	170 924	168 176
Total des dépenses	170 865	168 131
Excédent des revenus sur les dépenses	59	45
	2016	2015
	\$	\$
Flux de trésorerie :		
Exploitation	787	(1 171)
Investissement	(4 429)	(10 574)
Financement	2 417	6 074
Flux de trésorerie de l'exercice	(1 225)	(5 671)

Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (la « Corporation »), entité exonérée d'impôt et sans capital-actions qui a été constituée en vertu des lois de l'Ontario. Cette entité fournit des habitations aux internes et aux familles des patients de l'Hôpital, des facilités de stationnement pour les patients et le personnel de l'Hôpital et administre d'autres activités commerciales.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu 4 000 \$ (nul \$ en 2015) de la Corporation. Au 31 mars 2016, l'Hôpital avait une somme à payer à la Corporation, totalisant 3 906 \$ (6 706 \$ au 31 mars 2015); ce montant porte intérêt au taux préférentiel diminué de 1,75 %, est payable sur demande et n'est assorti d'aucunes modalités fixes de remboursement.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (suite)

L'actif, le passif et les résultats des activités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre se présentent ainsi :

	2015	2014
	\$	\$
Bilan :		
Total de l'actif	9 106	8 239
Total du passif	256	330
Actif net	8 850	7 909
	9 106	8 239
	2015	2014
	\$	\$
Résultats des activités :		
Total des revenus	2 179	2 300
Total des dépenses	1 239	1 317
Excédent des revenus sur les dépenses	940	983
	2015	2014
	\$	\$
Flux de trésorerie :		
Exploitation	1 016	1 252
Investissement	(114)	13
Flux de trésorerie de l'exercice	902	1 265

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (la « Fondation »), une entité exonérée d'impôt, constituée sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario. La Fondation a été constituée en vue de recueillir, de recevoir, de maintenir et de gérer les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu de la Fondation la somme de 6 521 \$ (7 945 \$ en 2015). Au 31 mars 2016, l'Hôpital avait une subvention à recevoir pour immobilisations corporelles de la Fondation de 2 924 \$ (2 367 \$ au 31 mars 2015) et une somme à recevoir de 575 \$ (564 \$ au 31 mars 2015) pour le fonds de dotation. De plus, la Fondation a fait des dons en nature à l'Hôpital pour lesquels aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers. L'Hôpital fournit gratuitement à la Fondation des locaux pour ses bureaux.

L'Institut de recherche en santé d'Ottawa

L'Hôpital détient une participation financière dans l'Institut de recherche en santé d'Ottawa (l'« Institut »). L'Institut exerce et encourage exclusivement des activités de recherche scientifique et de développement expérimental qui sont dans l'intérêt du grand public. L'Institut est un organisme exonéré d'impôt qui a été constitué en vertu des lois de l'Ontario.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

L'Institut de recherche en santé d'Ottawa (suite)

Au 31 mars 2016, l'Hôpital avait un payable opérationnel de 1 473 \$ (3 234 \$ au 31 mars 2015). Au cours de l'exercice, l'Hôpital a fourni à l'Institut un financement de base de 8 612 \$ (4 336 \$ en 2015) pour l'acquisition de ressources. L'Hôpital a également fourni des fonds totalisant 230 \$ (150 \$ en 2015) pour certaines dépenses de fonctionnement de l'Institut. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs de l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (« ALREO »). L'ALREO a pour but d'offrir des services de laboratoire spécialisés à 16 hôpitaux membres selon la méthode du coût des services.

L'Hôpital a conclu un contrat avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario pour faire construire un laboratoire régional, ce qui comprend un investissement dans des biens d'équipement. Au 31 mars 2016, l'Hôpital avait terminé le projet à un coût total de 25 376 \$ (25 376 \$ au 31 mars 2015) dont 7 834 \$ (7 834 \$ au 31 mars 2015) doit être assumé par l'ALREO. En échange de cet investissement dans des biens d'équipement, l'ALREO sera autorisé à occuper les locaux, selon les dispositions prévues aux ententes d'utilisation des locaux par les membres.

Au 31 mars 2016, l'Hôpital détenait un intérêt économique de 293 \$ (2 096 \$ au 31 mars 2015) d'un montant total de l'actif net de 722 \$ (5 071 \$ au 31 mars 2015). L'Hôpital avait aussi une subvention pour immobilisations corporelles à recevoir de l'ALREO de 7 834 \$ (7 834 \$ au 31 mars 2015) et un débiteur opérationnel à recevoir de 5 490 \$ (4 102 \$ au 31 mars 2015).

Sociétés auxiliaires

L'Hôpital détient une participation financière dans les Auxiliaires Civic et les Auxiliaires Riverside de l'Hôpital d'Ottawa ainsi que dans les Amis de l'Hôpital d'Ottawa - Campus Général (les « sociétés auxiliaires ») et l'Association des bénévoles du Centre de réadaptation (l'« Association »). Les sociétés auxiliaires et l'Association ont pour but de recueillir et de recevoir les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital et de ses fondations affiliées. Les sociétés auxiliaires et l'Association sont des organismes exonérés d'impôt. Les sociétés auxiliaires ont été constituées en vertu des lois de l'Ontario.

Les Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. et Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc.

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. (« SAH ») et des Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. (« SLHRO »). Les SAH et SLHRO ont été créés pour fournir des services d'alimentation et de buanderie aux hôpitaux membres selon la méthode du coût de service.

Au 31 mars 2016, l'Hôpital avait un intérêt économique de 3 719 \$ (3 312 \$ au 31 mars 2015) dans l'actif net total de 6 126 \$ (5 276 \$ au 31 mars 2015) de SAH. L'intérêt économique correspondant dans les SLHRO était de 7 174 \$ (7 045 \$ au 31 mars 2015) du total de l'actif net de 12 484 \$ (12 368 \$ au 31 mars 2015).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, l'Hôpital a versé 1 627 \$ (1 515 \$ en 2015) aux SAH pour des services alimentaires et 9 761 \$ (10 081 \$ en 2015) aux SLHRO pour des services de linge. Ces montants sont compris dans le poste fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

Services d'approvisionnement de santé Champlain

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services d'approvisionnement de santé Champlain (« SASC »). Le SASC a été créé pour mettre en application la collaboration de services partagés parmi les divers hôpitaux de la région Champlain, ce qui permettra d'intégrer des opérations d'approvisionnement, d'acquisition et de logistiques au sein de la région.

Au 31 mars 2016, l'Hôpital avait un montant à payer de 65 \$ (30 \$ au 31 mars 2015) au SASC pour les dépenses payées par les SASC au nom de l'Hôpital. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

15. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2016	2015
	\$	\$
Placements à court terme	(109)	(21)
Débiteurs	(10 871)	(12 329)
Stocks	946	(933)
Frais payés d'avance	(731)	(2 974)
Créditeurs et charges à payer	(21 293)	(9 252)
Apports reportés	(2 669)	1 204
	(34 727)	(24 305)

16. Engagements, éventualités et garanties

La nature des activités de l'Hôpital est telle qu'il y a habituellement toujours des litiges en cours ou possibles. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2016, la direction estime que l'Hôpital est muni d'une défense valable et d'une couverture d'assurance appropriée. Dans l'éventualité où le dénouement de l'une ou de plusieurs de ces réclamations serait défavorable à l'Hôpital, la direction est d'avis qu'une telle situation ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière de l'Hôpital.

Un groupe d'hôpitaux, dont l'Hôpital fait partie, a mis sur pied le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le « HIROC »). Le HIROC est enregistré en tant que bourse d'assurance réciproque au sens des lois provinciales sur les assurances, qui permettent à des personnes d'échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la fourniture d'assurance responsabilité civile aux organismes de santé dans les provinces et territoires où il est titulaire d'une licence. Les souscripteurs paient des primes annuelles, actuariellement déterminées et, le cas échéant, ils font l'objet d'une nouvelle évaluation lorsque les pertes subies par le groupe pendant les années de cotisation sont supérieures à ces primes. Aucune réévaluation n'avait été faite au 31 mars 2016.

Au 31 mars 2016, les SAH avaient un solde impayé de 5 870 \$ (6 923 \$ au 31 mars 2015) sur une marge de crédit disponible de 6 590 \$ (7 066 \$ au 31 mars 2015), dont l'Hôpital garantit 48,1 %. La garantie reste en vigueur jusqu'à ce que le prêt, les intérêts courus et les frais connexes aient été payés au complet. En cas de non-respect des clauses de cette marge de crédit, l'Hôpital peut être tenu d'avancer des capitaux aux SAH, en raison du cautionnement qu'il a fourni à l'égard de cette dette. Au 31 mars 2016, la part de cette marge de crédit que l'Hôpital serait tenu de rembourser au cas où les SAH manqueraient à leurs engagements s'élevait à 2 823 \$ (3 330 \$ au 31 mars 2015). À la date du rapport de l'auditeur, aucune demande à cet égard n'avait été faite par le débiteur.

L'Hôpital d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

16. Engagements, éventualités et garanties (suite)

Dans les limites permises par la loi, l'Hôpital indemnise ses administrateurs et dirigeants, présents et passés, à l'égard de certaines réclamations dont ils peuvent faire l'objet en raison des services qu'ils ont fournis à titre d'administrateurs ou de dirigeants. L'Hôpital a souscrit une assurance responsabilité civile pour ses administrateurs et dirigeants qui peut être utilisée dans certains cas. La nature et la probabilité des réclamations empêchent l'Hôpital de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. L'Hôpital estime qu'il y a très peu de risques que de telles réclamations lui occasionnent des frais importants et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers non consolidés à l'égard de ces garanties d'indemnisation.

Au 31 mars 2016, l'Hôpital possède un terrain contaminé mais n'avait pas comptabilisé de passifs environnementaux car la probabilité et l'évaluation de ces coûts ne sont pas déterminables à ce moment.

Au 31 mars 2016, des lettres de crédit totalisant 36 \$ (36 \$ au 31 mars 2015) avaient été émises principalement à des autorités gouvernementales afin de garantir le respect des obligations de l'Hôpital relativement aux améliorations à apporter aux systèmes de la voirie, de l'aqueduc et du drainage sur les terrains de l'Hôpital.

L'Hôpital a comptabilisé des coûts de 9 701 \$ pour les immobilisations en cours dans les immobilisations corporelles au 31 mars 2016 (24 809 \$ au 31 mars 2015). Le coût d'achèvement estimatif de ces immobilisations est de 57 312 \$ (30 393 \$ au 31 mars 2015).

17. Programme Connexion Nord et Est de l'Ontario

Le 20 novembre 2014, l'Hôpital a conclu un accord de mise en œuvre avec cyberSanté Ontario pour aider à mettre sur pied une gouvernance à l'échelle de la province et un modèle collaboratif de prestations de services, connu sous le nom de Programme Connexion Nord et Est de l'Ontario (« cNEO »). Le programme cNEO donnera aux cliniciens du nord et de l'est de l'Ontario un accès sécurisé et opportun à l'information électronique d'un patient, en reliant les prestataires de services en santé au moyen de l'intégration des systèmes de santé électroniques. Le projet sera présenté par l'Hôpital qui engagera quatre associés en prestations de services, un associé provenant de chaque Réseau local d'intégration des services de santé (« RLISS ») dans le nord et l'est de l'Ontario (Sud-Est, Champlain, Nord-Est et Nord-Ouest) pour offrir un soutien local à leurs fournisseurs de services en santé respectifs. L'Hôpital est aussi impliqué en tant qu'associé de prestation de services pour le RLISS Champlain. Le financement maximum en vertu de cet accord, avec une date de fin d'activité du 28 février 2017, s'élève à 37 119 \$. Avant cet engagement, l'Hôpital était impliqué dans deux accords distincts correspondants à la planification et le développement de la mise en pratique du programme cNEO.

Les revenus et dépenses du programme cNEO d'un montant de 6 987 \$ ont été comptabilisés en 2016 (9 107 \$ en 2015), dont 6 312 \$ (1 147 \$ en 2015) se rapportait à la mise en œuvre de l'accord. Au 31 mars 2016, l'Hôpital avait reporté des apports de 2 365 \$ (1 263 \$ en 2015) pour des fonds qui ne sont pas encore consacrés au projet. Au 31 mars 2016, l'Hôpital a reçu une subvention de cyberSanté Ontario pour un montant de 3 400 \$ (nul \$ en 2015) et de comptes débiteurs d'un montant de 611 \$ (535 \$ en 2015) pour des avances versées aux associés en prestations de services mais pas encore consacrés au projet.

18. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

19. Financement non récurrent

L'Hôpital a reçu un financement unique de 69 319 \$ sur les trois exercices clos les 31 mars 2013, 2014 et 2015 afin de traiter spécifiquement la position déficitaire du fonds de roulement ajusté de l'Hôpital. Tel qu'indiqué dans l'entente de financement, ce financement est non récurrent et doit être utilisé exclusivement à adresser la position déficitaire du fonds de roulement. Le montant de financement unique additionnel comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016 est nul \$ (23 106 \$ au 31 mars 2015).